

MAIRIE DE PRADES-SUR-VERNAZOBRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 15 décembre 2016

secrétaire de séance : MAGE Yoan

I DELIBERATION MISE EN PLACE DU RIFSEEP (régime indemnitaire du personnel communal)

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du nouveau régime indemnitaire applicable à la fonction publique territoriale que chaque collectivité définira. Un régime basé sur la fonction et la valeur professionnelle.

Ce régime indemnitaire se substitue à de très nombreuses primes notamment l'IFTS indemnité forfaitaire de travaux supplémentaires qui est versée annuellement à la secrétaire de mairie d'un montant de 1502.26 euros.

Suite à l'avis favorable du comité technique paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique en date du 2 décembre 2016, le conseil municipal se prononce favorablement :

VOTE : 10 OUI

II DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du problème récurrent d'évacuation des eaux pluviales lors de fortes pluies sur la Départementale D 177 au niveau du chemin du Rouquet.

Il donne lecture du dossier établi par les services techniques du Conseil Départemental d'Olonzac pour effectuer les travaux afin de remédier à ce problème ainsi que son estimation d'un montant de 21 456, 00 euros.

Il propose, compte tenu des disponibilités financières de solliciter auprès de l'Etat une subvention au titre de la DETR

VOTE : 10 OUI

III DELIBERATION DON TRESORERIE ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DES VINS AOP SAINT CHINIAN

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'association de développement des vins AOP Saint Chinian de Prades sur Vernazobre qui souhaite dissoudre l'association et transférer la trésorerie au budget communal.

Le conseil municipal accepte ce don.

VOTE : 10 OUI

IV DELIBERATION NUMEROTATION DES HABITATIONS ET DENOMINATION D'UNE NOUVELLE RUE AU HAMEAU DE LA MAURERIE

Une délibération a été prise permettant de clore définitivement et d'accepter le dossier de mise en place de la numérotation des habitations effectuée par les responsables de la Poste et Vincent GRASSET représentant la commune.

Une nouvelle voie a été créée au hameau de la Maurerie (rue des anciens)

Le conseil municipal donne son accord sur ce dossier

VOTE : 10 OUI

V DIVERS

- ✓ Messieurs Catarina et Fernon, historiens chargés de la réédition d'un armorial des communes, ayant proposé la création d'un blason pour la commune de Prades sur Vernazobre gratuitement, il a été décidé de donner suite au projet.
- ✓ Sur demande de Yoan MAGE, président du comité des fêtes, il a été décidé de renouveler le concert Jazz par l'Harmonie de Saint Chinian au mois de juin en partenariat avec la commune.
- ✓ Un compte rendu a été donné par Roch CODOU des derniers travaux, le changement du portillon d'entrée de la cour de l'ancienne poste ayant été effectué ;

PRESENTS : MILHAU Jean-Marie, CODOU Roch, CULIOLI Jean-Marc, DEPAULE Michel, GRASSET Vincent, MAGE Yoan, LEFEBVRE Serge, POUX Patrice

ABSENTS EXCUSES : JOUGLA Alexandre (pouvoir MAGE Yoan), PETIT Xavier (pouvoir à CULIOLI Jean-Marc)

Prades/Vernazobre, le 19 décembre 2016
LE MAIRE,
Jean-Marie MILHAU

